

Date de parution :

Vol. 7, no. 1  
3 février 2011



# Cahier Budgétaire

Municipalité de Lac-au-Saumon

36, rue Bouillon, Lac-au-Saumon, G0J 1M0 778-3378

## MOT DU MAIRE — MICHEL CHEVARIE

L'exercice budgétaire 2011 a demandé beaucoup de travail et d'ajustement afin de permettre à la nouvelle directrice-générale/secrétaire-trésorière de se familiariser avec cet exercice qui a une importance capitale pour la Municipalité. De même, une vérification des dossiers des contribuables a été effectuée afin de s'assurer que les règlements de la municipalité étaient respectés et que tous paient leur juste part.

Du à la quantité élevée de matières résiduelles expédiées au site d'enfouissement en 2010, le coût d'élimination des déchets pour la Municipalité a fait un bon considérable pour l'année 2011, passant de 13 554 \$ à 34 717 \$. Le recyclage et le compostage demeurent de bonnes habitudes de vie à prendre et une bonne façon de faire afin de diminuer ces coûts pour une municipalité.

Malgré les efforts consentis afin de maintenir le taux de taxation, du à des augmentations des coûts de plusieurs dépenses tel le fuel, frais de transport et de réparations urgentes de certains équipements ou infrastructures, une hausse de 0,03 \$ a été nécessaire afin d'équilibrer le budget 2011. Par contre, les contribuables qui devaient participer au remboursement de la dette de l'ex-municipalité ont la bonne nouvelle de voir celle-ci remboursée en totalité en 2010, ce qui fait en sorte que la taxe de 0,04 \$ sur cette dette n'est plus.

Pour terminer, je vous demande de porter une attention particulière à la dernière page du présent cahier où des informations vous sont transmises de même qu'un appel aux bénévoles pour la préparation du plan d'intervention en sécurité civile. Je vous invite aussi à participer à la vie démocratique de votre municipalité en assistant aux réunions du conseil qui ont lieu le premier lundi du mois, c'est une façon de vous faire entendre et d'apporter des idées à votre conseil municipal qui travaille aux mieux êtres des contribuables dans un optique d'équité pour tous et de développement durable.

Michel Chevarie, maire

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Lors d'une séance extraordinaire, tenue à la salle municipale le 31 janvier 2011 à 20h00, le conseil municipal a adopté le budget de l'année financière 2011 et le programme triennal des immobilisations 2011-2012-2013.

<b>Revenus</b>	<b>2011</b>	<b>%</b>	<b>2010</b>	<b>%</b>
Foncière	619 010	38	598 002	38
Secteur règlement 39-2001, 42-2001	18 707	1	18 707	1
Ex-municipalité village (terminé en 2010)	0	0	14 638	1
Police (Sûreté du Québec)	63 252	4	62 473	4
Eau	53 622	3	55 874	4
Égout	121 066	7	112 179	7
Matières résiduelles	123 983	8	110 878	7
Foncieres—Imm. Gouv. Québec	179 271	11	176 725	11
Foncieres—Imm. Gouv. Canada	1 431	0	1 399	0
Imposition de droits, intérêts & autres revenus	74 970	5	75 528	5
Transferts de droits (péréquation, compensations TVQ)	224 700	14	195 400	13
Transferts relatifs à des ententes (Réseau routier, redevances enfouissement)	140 220	9	134 197	9
<b>Total des revenus</b>	<b>1 620 232</b>	<b>100</b>	<b>1 556 000</b>	<b>100</b>
<b>Dépenses</b>				
Administration générale (conseil, adm., évaluation, greffe, GRH)	254 347	17	260 817	17
Sécurité publique (police, incendie, brigadier, garde)	124 417	8	122 062	8
Transport (réseau routier, transport collectif)	635 622	38	586 922	38
Hygiène du milieu (eau, égout, matière résiduelle, récupération)	282 234	17	258 393	17
Logement (OMH)	5 274	0	6 640	0
Urbanisme, environnement et développement	38 127	3	52 549	3
Loisirs et culture (bibliothèque, parc, centre des loisirs, patrimoine)	136 293	8	124 863	8
Frais de financement	37 728	2	36 654	2
Remboursement de la dette à long terme	90 690	6	91 600	6
Transfert à l'état des activités d'investissement (immobilisations)	15 500	1	15 500	1
Réserve financière (disposition des boues) Fond de roulement	-	0	-	0
Affectation de surplus accumulé	-	0	-	0
<b>Total des dépenses (moins affectation du surplus)</b>	<b>1 620 232</b>	<b>100</b>	<b>1 556 000</b>	<b>100</b>

## TAUX DE TAXES 2011

Taxe foncière générale et taxes spéciales :	2011	2010
Foncière générale	1.37\$	1.34\$
Police (Sûreté du Québec)	0.14\$	0.14\$
Secteur-Règlement 39-2001 & 42-2001	0.09\$	0.09\$
Ex-municipalité village (Fin en 2010)	0.00\$	0.04\$
<b>Les tarifs de service :</b>		
Eau	127\$	132\$
Égout	325\$	300\$
Matières résiduelles	192\$	175\$

### COMPTE DE TAXES 2011:

SECTEUR URBAIN	50 000 \$	75 000 \$	100 000 \$
Taxe foncière	685.00 \$	1 027.50 \$	1 370.00 \$
Taxe SQ	70.00 \$	105.00 \$	140.00 \$
Taxe secteur	45.00 \$	67.50 \$	90.00 \$
Taxe ex municipalité	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Taxe d'aqueduc	127.00 \$	127.00 \$	127.00 \$
Taxe d'égout	325.00 \$	325.00 \$	325.00 \$
Taxe vidange	192.00 \$	192.00 \$	192.00 \$
	<b>1 444.00 \$</b>	<b>1 844.00 \$</b>	<b>2 244.00 \$</b>
Variation \$	32.00 \$	29.50 \$	27.00 \$
Variation %	2.27%	1.63%	1.22%
<b>SECTEUR RURAL</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>
Taxe foncière	685.00 \$	1 027.50 \$	1 370.00 \$
Taxe SQ	70.00 \$	105.00 \$	140.00 \$
Taxe vidange	192.00 \$	192.00 \$	192.00 \$
	<b>947.00 \$</b>	<b>1 324.50 \$</b>	<b>1 702.00 \$</b>
Variation \$	32.00 \$	39.50 \$	47.00 \$
Variation %	3.50%	3.07%	2.84%

### COMPTE DE TAXES 2010:

SECTEUR URBAIN	50 000\$	75 000\$	100 000\$
Taxe foncière	670.00 \$	1 005.00 \$	1 340.00 \$
Taxe SQ	70.00 \$	105.00 \$	140.00 \$
Taxe secteur	45.00 \$	67.50 \$	90.00 \$
Taxe ex municipalité	20.00 \$	30.00 \$	40.00 \$
Taxe d'aqueduc	132.00 \$	132.00 \$	132.00 \$
Taxe d'égout	300.00 \$	300.00 \$	300.00 \$
Taxe vidange	175.00 \$	175.00 \$	175.00 \$
	<b>1 412.00 \$</b>	<b>1 814.50 \$</b>	<b>2 217.00 \$</b>
<b>SECTEUR RURAL</b>	<b>50 000\$</b>	<b>75 000\$</b>	<b>100 000\$</b>
Taxe foncière	670.00 \$	1005.00 \$	1 340.00 \$
Taxe SQ	70.00 \$	105.00 \$	140.00 \$
Taxe vidange	175.00 \$	175.00 \$	175.00 \$
	<b>915.00 \$</b>	<b>1 285.00 \$</b>	<b>1 655.00 \$</b>

## STATISTIQUE DES PERMIS ET CERTIFICATS

	2010	2009
<b>Permis</b> (puits, installations septique, lotissement, résidences, chalet, bâtiments accessoire et agricole, agrandissements)	62	49
<b>Certificats</b> (démolition, réparation, déplacement, changement d'usage, aménagement paysager)	64	109
<b>TOTAL ANNUEL :</b>	<b>126</b>	<b>158</b>
<b>Valeur approximative des travaux :</b>	<b>1 417 200\$</b>	<b>817 290\$</b>

## SOMMAIRE DES QUOTES-PARTS 2011

Nous vous présentons la liste des quotes-parts que la municipalité de Lac-au-Saumon paye à la MRC de La Matapédia et à la Ville d'Amqui :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>Q-P 2011</u>	<u>Q-P 2010</u>	<u>ÉCART</u>
Législation	12 368 \$	12 403 \$	(35 \$)
Salaires des maires	2 060 \$	2 020 \$	40 \$
Info-Route	3 450 \$	3 360 \$	90 \$
Cptisations FQM	700 \$	686 \$	14 \$
Dons	229 \$	149 \$	80 \$
Gestion financière	6 094 \$	6 136 \$	(42 \$)
Service d'évaluation	9 767 \$	10 017 \$	(250 \$)
Mise-à-jour du rôle d'évaluation (estimation)	9 807 \$	3 469 \$	6 338 \$
Intégration réforme cadastrale	1 994 \$	1 994 \$	0 \$
Inventaire du milieu (évaluation)	951 \$	951 \$	0 \$
Géomatique	4 908 \$	6 253 \$	1 345 \$
Projets spéciaux	558 \$	0 \$	558 \$
Service incendie	56 988 \$	55 920 \$	1 068 \$
Loyer caserne incendie	(11 937 \$)	(11 757 \$)	(180 \$)
Sécurité civile—mat. hébergement	0 \$	168 \$	(168 \$)
Sécurité civile—phase III	380 \$	484 \$	(104 \$)
Sécurité civile—phase IV	823 \$	0 \$	823 \$
Trousse déploiement	135 \$	0 \$	135 \$
Premiers répondants	80 \$	83 \$	(3 \$)
Transport adapté	3 368 \$	3 269 \$	99 \$
Transport collectif	1 051 \$	1 085 \$	(34 \$)
Génie—voirie	1 895 \$	1 970 \$	(75 \$)
Élimination déchets	34 717 \$	13 554 \$	21 163 \$
Matières recyclables et PGMR	19 322 \$	20 237 \$	(915 \$)
Ecocentre	26 949 \$	28 718 \$	( 1 769 \$)
Cours d'eau	1 793 \$	1 713 \$	80 \$
Bassins versants	0 \$	969 \$	(969 \$)
Génie—gestion matières résiduelles	1 895 \$	1 970 \$	(75 \$)
Politique familiale	232 \$	129 \$	103 \$
Aménagement	1 915 \$	1 938 \$	(23 \$)
Inspecteur bâtiment et environnement	13 740 \$	13 423 \$	317 \$
Ressources forestières	876 \$	885 \$	(9 \$)
Entente—urbaniste	4 027 \$	4 027 \$	0 \$
Programmes d'habitation	0 \$	388 \$	(388 \$)
CLD	8 147 \$	7 996 \$	151 \$
Entente tripartite MUNICIPALITÉ-MRC-CLD	500 \$	0 \$	500 \$
Projets - éoliens	626 \$	323 \$	303 \$
Cosmos (travailleur de rue)	1 180 \$	540 \$	943 \$
Place aux jeunes	287 \$	323 \$	(36 \$)
Route Verte	3 730 \$	2 459 \$	1 271 \$
Piscine d'Amqui	4 073 \$	3 993 \$	80 \$
Val d'Irène	1 017 \$	1 017 \$	0 \$
Val d'Irène—télésiège	530 \$	543 \$	(13 \$)
Parc Naturel régional	1 350 \$	0 \$	1 350 \$
Culture et Patrimoine	1 139 \$	1 149 \$	(10 \$)
Entente dév. culturel	361 \$	373 \$	(12 \$)
<b>TOTAL DES QUOTES-PARTS</b>	<b><u>234 075 \$</u></b>	<b><u>205 327 \$</u></b>	

## LES MEMBRES DU CONSEIL ET LE PARTAGE DES DOSSIERS

Tous les membres du conseil sont impliqués et représentent la Municipalité dans divers comités et dossiers.

Comité consultatif d'urbanisme : Sylvain Harvey et Gérald Ruel

Comité de relation de travail : Michel Lapierre

Comité de sécurité civile : Patrick Bacon et Michel Chevarie

Comité de la bibliothèque : Karine Dostie

Comité travaux publics : Sylvain Harvey et Gérald Ruel

Responsable OMH : Karine Dostie

Société locale de développement : Gérald Ruel

Corporation des Loisirs : Christian Morneau

Comité de la Véloroute Desjardins : Patrick Bacon

Politique familiale (RQF) : Patrick Bacon

Développement camping : Michel Chevarie

Comité survie de l'Église : Michel Chevarie, Michel Lapierre et Sylvain Harvey

## SÛRETÉ DU QUÉBEC

Suite à plusieurs vols effectués dernièrement dans des voitures et cabanons dans la municipalité de Lac-au-Saumon, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les citoyens l'importance de bien verrouiller les portes des voitures, cabanons, garages et résidences.

De plus, si vous êtes témoin d'agissements douteux ou avez des informations à transmettre au sujet des récents vols, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec au poste de la MRC de la Matapédia au 418-629-4464.

## PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires de chien qu'il est possible d'acheter un médaillon pour ce dernier au bureau municipal au coût de 10 \$ à vie. Advenant que Pitou échappe à votre vigilance et décide de partir à l'aventure, ce médaillon permettra à celui qui a le contrat de récupérer les chiens errants, de vous retracer rapidement et de retourner cet amateur d'aventure à vos bons soins.

Vous êtes responsable de votre chien, personne ne trouve plaisant de marcher dans les excréments de ce dernier, que ce soit sur les trottoirs, parc, terrain de jeux, ou tout autres endroits publics. De plus, certains d'entre eux aiment bien partager le son de leur voix avec le voisinage, le civisme dans ces cas-là est de rigueur et permet de conserver un environnement agréable pour tous.

## DÉNEIGEMENT ET EMPRISE DE CHEMIN

Lors de tempête de neige, c'est l'enlèvement de la neige qui fait en sorte que le coût au kilomètre est plus élevé. Pour l'hiver 2009-2010, le coût de déneigement du secteur rural a été de 3 665 \$ du km, pour le secteur urbain, les dépenses totales ont été de 117 172 \$ pour 19,45 km de chemin et 885 mètres de trottoirs, soit environ 6000 \$ du kilomètre. C'est pourquoi la Municipalité se réserve le droit de souffler la neige sur l'emprise du chemin qui lui appartient. Si vous croyez qu'il y a une exagération, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal et un responsable ira constater les faits sur place. La municipalité s'engage à faire son possible afin de ne pas endommager les arbres et arbustes de vos terrains. De plus, la municipalité rappelle à ces citoyens qu'il est interdit de souffler ou transporter la neige sur la voie publique, de même que vous êtes responsable de la façon de faire de la personne à qui vous avez donné un contrat de déneigement.

## PLAN D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ CIVILE

Dans le cadre de sa mise à jour du plan d'intervention en sécurité civile, la municipalité est à la recherche de bénévoles.

Advenant un sinistre exigeant certaines mesures d'urgence, nous avons besoin de **6 bénévoles pour l'inscription et l'hébergement**.

Voici un résumé des besoins et un aperçu des tâches avant, pendant et après le sinistre.

### À l'inscription : 3 bénévoles

#### Avant le sinistre :

- Recevoir une courte formation

#### Pendant le sinistre :

- Inscrire les personnes évacuées ou sinistrées et assurer les services de renseignements
- Assurer le suivi de la liste des sinistrés hébergés et donner des comptes-rendus périodiques au responsable des services aux sinistrés.

#### Après le sinistre :

- Faire le décompte des personnes sinistrées occupant le centre d'hébergement
- Participer au débriefing d'intervention, à l'élaboration du plan de rétablissement et à la procédure de réintégration des sinistrés dans leur milieu.

### À l'hébergement : 3 bénévoles

#### Avant le sinistre :

- Prendre connaissance des ressources matérielles du milieu et de leur emplacement
- Faire une inspection du centre d'hébergement 2 fois/année
- Recevoir une courte formation

#### Pendant le sinistre :

- Ouvrir le centre d'hébergement temporaire et assurer sa mise en place
- Veiller à la propreté du bâtiment
- Donner des comptes-rendus au responsable des services aux sinistrés
- Contrôler l'accès au centre d'hébergement
- Nourrir les sinistrés, personnel d'urgence et bénévoles
- Assurer temporairement les soins aux enfants non accompagnés et aux adultes non autonomes

#### Après le sinistre :

- Participer au débriefing d'intervention, à l'élaboration du plan de rétablissement et à la procédure de réintégration des sinistrés dans leur milieu.

Si vous êtes intéressé par l'une ou autre de ses tâches et responsabilités, veuillez transmettre vos noms et coordonnées au bureau municipal au 418-778-3378 ou par email à : [lacausaumon@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:lacausaumon@mrcmatapedia.qc.ca)